



**Ordre du jour
de l'assemblée de consultation présentielle et virtuelle
du 19 juillet 2022 à 19 h 00**

- * Projet de Règlement numéro L-2001-3795 modifiant le Règlement L-2000 de la Ville de Laval pour un territoire situé au sud de l'avenue Marcel-Villeneuve, à l'ouest de la caserne de pompiers numéro 5.

Ce projet de règlement vise à modifier le Règlement de zonage de la Ville de Laval en modifiant, d'industriel IA-37 et IA-38 et de résidentiel RU-398, R-643, RU-764 et R-1119 à industriel IB-111 et d'industriel IA-38 et de résidentiel RU-398 à public et semi-public PA-287, le zonage d'un territoire situé au sud de l'avenue Marcel-Villeneuve, juste à l'ouest de la caserne de pompiers numéro 5.